



Audition a la brigade financière

Par **brayhart**, le **16/08/2017** à **10:53**

BonjourrrrrSuite à la situation de stress que je produis en ce moment, pourriez vous sil vous plaît me donner des conseils par rapport à cette affaire merci d'avance.rnrnEn effet,il y a un an j'ai fait liquidation judiciaire de mon entreprise et suite à celà une enquête a été ouverte. J'ai eu un premier contact avec un officier vers la fin du mois de juin 2016 poiur me rendre à une audition malheureusement je n'ai pas pu m'y rendre car entre temps j'avais déménagé. Suite à celà le dossier a été transférer à mon lieu d'habitation. Puis des mois sont passés et j'ai de nouveau déménager pour revenir à l'endroit ou toute l'affaire a commencé et le dossier a de nouveau été transférer au lieu ou tout a commencé.rnrnMaintenant ce que je voudrai savoir c'est :rnrnEst ce que la brigade financière (personnes qui gèrent le dossier) peut venir me chercher sans me convoquer directement ? (vu que l'affaire avait déjà mal commencer tensions entre moi et l'officier)rnrnVu les circonstances l'affaire peut elle être classé sans suite avant que l'officier m'interroge ?rnrnSachant que j'ai déjà été jugé pour fraude et que j'ai écopé de 6 mois de prison avec sursit et avec mis à l'épreuve de 36 mois, faut il que je dis la vérité ou j'essaie de parler le moins possible pour mieux m'en sortir lors de l'audition sachant aussi que cette fois ci les faits reprochés sont :rngérer une entreprise malgré une interdiction de gérancernfausse écriture comptablernfraude fiscalernrnLa brigade peut elle me mettre en garde à vue ? (sachant qu'elle a toute les preues pour m'accuser et que l'affaire dure depuis un an et que j'ai déjà pu me débarrasser de d'autres preuves ?

Par **BrunoDeprais**, le **15/10/2017** à **22:14**

BonsoirrrnC'est marrant parce qu'en lisant vos questions, on sent que vous connaissez les réponses.rnJ'aime beaucoup celle où vous demandez si on peut venir vous chercher sans vous convoquer, alors que vous n'allez pas aux convocations.

Par **j0s38**, le **17/10/2017** à **11:16**

bonjour. dans 2 autres post, brayhart se plaint qu'on ne cherche pas à la comprendre..alors qu'elle a pris 6 mois de prison avec sursis et 3 ans de mise à l'épreuve.. je crois que c'est elle qui n'a pas bien compris..son post date du 16 aout, je serais curieuse de savoir où elle en est...